

COMITE REGIONAL D'ESCRIME DE BRETAGNE
COMITE DIRECTEUR
4 février 2019

Procès-verbal

Présents :

Lionel Posselt, Président

Christian Ducos

Olivier Poulet

Eric Vialle

En présence de Patrice Dherbilly, et Sylvain Guyomard

Absents excusés:

Emmanuel Mauny

Frank Nicolet

Thierry Tomine

Benoit Roch

Kevin

Le Président ouvre la séance à 20h30. Il constate que plus du tiers des membres élus du Comité Directeur sont présents. Le quorum étant rempli, le Comité peut valablement délibérer.

Compte-rendu séance du 03/12/18

Il sera revu et soumis à validation lors de la prochaine réunion avec le présent procès-verbal.

Point sur la parution au journal officiel de la modification des statuts

Le CD décide de publier les modifications. Coût 150 euros environ

Approbation à l'unanimité

Point sur la Coupe du Futur

Fourniture des trophées et médailles

- Suite aux questions posées par des clubs organisateurs ou candidats à l'organisation, il est décidé que si la compétition est organisée de manière spécifique par un club, c'est le CREB qui prend en charge les trophées et médailles Si la Coupe est adossée à un challenge organisé par le Club, c'est le Club qui prend en charge.

Décision prise à l'unanimité

- Pour Henon, on va demander la facture au Président.

Décision prise à l'unanimité

- Intersport pourrait prendre en charge les médailles à l'effigie du CREB dans le cadre du partenariat à venir. Il faudra voir les coûts du fournisseur actuel. Cela sera en vigueur à partir de septembre 2019.

Décision prise à l'unanimité

Formules selon règlement sportif

Point sur les épreuves de ligue et zone H2028

Epreuve de Ligue : c'est le CREB qui prend en charge les trophées et médailles.

Pour l'épreuve de Zone, les trophées et médailles sont à la charge de la Ligue dans laquelle la zone est organisée.

Décision prise à l'unanimité

Point sur la sélection au stage de Quessoy de Février

Le Président et le CTR ont reçus des plaintes sur le fait que la sélection pour ce stage arrive tardivement.

Ce retard est causé par l'épreuve de Zone H2028 qui est très proche des vacances et donc de la sélection pour ce stage. De plus cette année la Bretagne est désavantagée en raison de la date des vacances de février.

Dans les faits, il ne serait pas possible d'anticiper la sélection sans tenir compte de l'épreuve de Zone car cette année, on constate que cette épreuve a effectivement modifié la liste des sélectionnés.

Il faudra faire une information en début d'année aux Présidents et familles sur le calendrier des tireurs concernés pour anticiper les dates des stages avec les épreuves qualificatives.

Décision prise à l'unanimité

Point sur la mise à disposition des pistes

Un mail va être prochainement adressé aux Présidents sur les modalités de prêt et la convention. Celle-ci ne sera pas mise en libre accès sur le site internet. Elle sera rédigée au cas par cas.

Décision prise à l'unanimité

Point sur le concours du changement du logo du CREB

Le Président a rédigé un premier projet de règlement qui est lu en séance. Ce premier projet sera complété par Olivier Poulet pour les différentes clauses juridiques.

Sur les modalités de choix il y aura une pré-sélection par le CD et le choix sera fait par l'AG en septembre. Choix soumis à l'AG sera envoyé avec la convocation.

Décision prise à l'unanimité

Point partenariat INTERSPORT

Le Président a fait le point sur ses contacts avec Intersport. Intersport sera adossé à un fournisseur de matériel pour un partenariat sur plusieurs années.

A concrétiser après le Championnat de Bretagne et sera appliqué à partir de septembre 2019.

Le CD donne tous pouvoirs à son Président pour poursuivre les négociations.

Décision prise à l'unanimité

Point sur le travail à distance de Catherine

Olivier Poulet fait un point sur la mise en place du travail à distance proposé par Catherine Delrue et la souscription d'une solution informatique pour faciliter ce travail à distance.

Point dotation vestimentaire fête des jeunes

Le CD examine le projet d'une veste commune pour les participants bretons. Plusieurs demandes de prix seront faites et le choix sera effectué ensuite.

Décision prise à l'unanimité

Point championnat de Bretagne

La note d'organisation sera mise en ligne mercredi et la date d'inscription maximale sera fixée au 27 février.

Le Président et le CTR montrent aux membres du CD le plan prévu avec les 32 pistes.

Le Président propose de faire imprimer deux banderoles pour mettre dans les ronds-points. Le coût serait de 168 euros HT pour deux banderoles, les dates sont modifiables pour que ces banderoles puissent resservir.

Décision prise à l'unanimité

Le Président propose de faire fabriquer 500 Gobelets écoresponsables réutilisables.

Décision prise à l'unanimité

Point sur le site internet

Point reporté à la prochaine séance

Point sur la participation des maîtres d'armes membre du CD du CREB aux stages de Quessoy

Les principes généraux du droit applicable aux associations posent un obstacle à ce sujet. La FFE a été interrogée. Une décision sera prise après la réponse reçue de la FFE.

Questions diverses

Arbitrage : suite à des questions posées par des parents et des Présidents de clubs qui se plaignent de la difficulté à passer les épreuves pratiques, et qui s'interrogent sur la centralisation des épreuves régionales par le CTR, une note sera rédigée et diffusée en début d'année pour rappeler les règles d'attribution au niveau régional

Décision prise à l'unanimité

Convocation aux stages :

- pour simplifier la procédure de convocation et permettre une meilleure anticipation des dates par les tireurs pouvant potentiellement y participer, il est décidé que la convocation à tous les stages de formation sera faite au début d'année.

Décision prise à l'unanimité.

- Stage de Paques : il est décidé d'inviter une journée des M17 sélectionnés au CF (notamment ceux qui demandent des aides) pour servir de partenaires. Leur repas sera pris en charge par le CREB.

Décision prise à l'unanimité

Demandes d'aides des tireurs : elles seront centralisées auprès du CTR.

Décision prise à l'unanimité

Sport santé : Le Président d'un club ayant écrit au Président du CREB pour lui faire part de ses interrogations et de son désaccord sur les modalités de demande des subventions à l'ARS, une réponse spécifique sera adressée par le Président du CREB.

Décision prise à l'unanimité

Plus aucun point n'étant à débattre à l'ordre du jour, la séance est levée par le Président à 22h30.

Les prochaines réunions du CD :

15 avril à Pontivy 20h

1er juillet à ST Cast.